



EXPERT IMMOBILIER

SPECIALISATIONS

Estimations immobilières - Réceptions Provisoires
Etats des Lieux Locatifs / Avant-Travaux / Acquisitifs
Constats Techniques

g.duquaine.expert@gmail.com

Tel. : 0498/83.93.08

QD EXPERTISE

49, avenue du Roimont
1390 GREZ-DOICEAU

TVA : BE.0502.535.323 - IBAN : BE98 0019 3912 6693

**DECLARATION DE REMISE DE CLEFS
ET AUTORISATION D'ETAT DES LIEUX DE SORTIE PAR L'EXPERT**

Concerne : **CHAMBRE – STUDIO – COMMUNAUTAIRE - APPARTEMENT**

ADRESSE :
.....

M. / Mme. :

Locataire (ou son représentant) suivant contrat de location, déclare(nt) déposer au Bailleur (ou l'agence régisseur) les clés suivantes :

-
-
-

Autre élément remis & annexé à la présente :

Conformément au bail, la réception des clés est sous toutes réserves, notamment, de l'établissement d'un état des lieux de sortie à effectuer par tout expert collaborateur désigné par QD EXPERTISE, 49 avenue du Roimont 1390 Grez-Doiceau.

Le locataire renonce à donner procuration à un tiers. Il confirme la mission d'état des lieux de sortie à l'expert à fixer suivant convenance de l'expert et qu'il répute contradictoire malgré son absence. La mission consiste à visiter l'immeuble, déterminer et fixer l'éventuelle indemnité de dégâts/ manquements locatifs. Le locataire confirme le caractère irrévocable de la mission d'expertise qui vaudra tierce décision obligatoire. Toute observation que le locataire estime utile pour l'appréciation de l'expert est annexé à la présente. Le locataire reconnaît avoir reçu toutes les informations utiles relatives à la mission de l'expert et donne son accord sur la transmission de ses données personnelles au bureau d'expertise.

Les documents résultants de la mission de l'expert seront transmis au travers de l'agence immobilière pour la finalisation des décomptes locatifs.

En cas de remise de clé suite à une absence ou annulation du locataire du rendez-vous initialement prévu moins de 7 jours avant la date fixée, le locataire est informé que l'expert imputera une nouvelle vacation (coordination, réorganisation agenda, 2^{ème} prestation, déplacement, etc..). Celle-ci sera intégrée dans le décompte locatif.

Les obligations contractuelles de location, notamment le paiement du loyer jusqu'au terme convenu, ne sont pas dépendantes de la remise des clés.

Fait à....., à la date du ... //

Signature du locataire

Nombre d'annexe :....